

**24 Heures, 28 mai 2008**

**Rubrique « Réflexions »**

L'INVITÉ: JACQUES NEIRYNCK, CONSEILLER NATIONAL PDC :  
«L'enseignement à deux vitesses au bénéfice des riches est la réalité actuelle. Aux citoyens d'en exiger l'abrogation»

**L'école est faite pour enseigner**

L'école est faite d'abord pour enseigner: cette vérité élémentaire est oubliée dans la controverse de nature politicienne qui enfle. Ses autres fonctions, intégrer, socialiser, assimiler, unifier, découlent de la première et en résultent, si elle est bien réalisée. Mais si, après dix années d'enseignement obligatoire, un jeune ne sait ni lire, ni écrire, ni effectuer les quatre opérations arithmétiques, l'école a échoué à tous les points de vue.

L'illettré fonctionnel restera un marginal dans la société. Peut-être la tâche était-elle ardue à cause des déficiences initiales de l'enfant, physiques, sociales, psychologiques: l'échec signifie que l'on n'a pas investi les moyens nécessaires, parce qu'ils sont dispersés dans un projet trop vaste et trop uniforme.

En sens inverse, un enfant exceptionnellement doué, quelle que soit son origine sociale, pâtit d'être mélangé avec ceux qui le sont beaucoup moins: il mérite d'être exposé à un enseignement exigeant, qui tirera le meilleur parti de ses capacités. Ce qu'il aura reçu, il le rendra au centuple à la société en créant des entreprises, en devenant un chercheur ou un artiste. Il est tout aussi injuste et absurde de ne pas assez que de trop exiger. Chaque enfant est un être à part entière et non un robot à programmer.

La controverse sur le libre choix des parents, entre les établissements du secteur public ou entre celui-ci et le secteur privé, obscurcit cet objectif essentiel. Les partisans du monopole de l'école publique en viennent à dissimuler les données dont ils disposent sur les performances de leurs propres écoles, afin que les parents ne soient pas tentés de placer leurs enfants dans les meilleures. Ils soutiennent que l'«enclassement» doit se faire dans le quartier de résidence pour que l'enfant ait une vie sociale. Ce terme est révélateur, car il est construit sur le modèle de l'encasernement: l'enfant appartient à l'Etat qui va le formater.

Quant à la liberté de choix véritable entre le public et le privé, elle fait pousser les hauts cris. Elle est tolérée si les parents en paient le prix à titre de sanction: 5% des enfants sont scolarisés dans le privé sur base de la fortune de leur famille. C'est une concession à la liberté faite à contrecœur mais soigneusement limitée. Il ne faudrait pas que les

familles modestes en jouissent également sur la base d'un chèque scolaire. Leur destin est l'école publique qui seule est «républicaine, laïque et démocratique».

Mais cette démocratie-là ne l'est qu'au sens soviétique du terme. A peine élu au Grand Conseil vaudois, j'ai découvert qu'il n'y avait point de commission permanente de l'enseignement et j'ai proposé d'en créer une. La conseillère d'Etat s'y est opposée.

On comprend mieux ainsi ce qui se passe. Au creux de l'administration s'est créée une corporation, qui n'a de comptes à rendre à personne. Elle s'alarme à l'idée d'une véritable concurrence avec un secteur privé auquel tous les enfants auraient accès. La liberté de choix, la justice sociale et l'importance cruciale de la formation sont des thèmes de discours. L'enseignement à deux vitesses au bénéfice des riches est la réalité actuelle. Aux citoyens d'en exiger l'abrogation.